La gazette de Houx

www.ville-houx.com

Bulletin municipal N° 129 Décembre 2023

Vie de la commune

Un 14 Juillet festif ! **PAGE 8**

Présence du Père Noël
À partir de
18h

Vin chaud, gaufres, chocolat chaud, miel, ….

De nombreuses créations artisanales !!!

Vendredi 15 Décembre 2023

Marché de Noël nocturne
De 16h30 à 21h30

Sur la place de l'église et dans la cour de la mairie

LE MOT DU MAIRE

Editorial

SOMMAIRE

Le mot du Maire…… P.2

Vie de la commune

Budget ...…….…….…. P.3
Crise de l'eau ……..……..

Visite de Yann Gérard ……. P.4
Arrivée de Mathieu ..……
Protection de la Sente ……..

Travaux

Le Cèdre ……..…. P5
La Vallée …….…….
La garderie ……...

Manifestation

8 Mai ……..…….. P6
Concert …….……

Goûter …….. P7
Course cycliste……..

14 Juillet ……... P.8

Vie de l'école

Valérie …….. P.9
Remise des prix ……

Vie associative

SKE ……..……... P.10
Actions & Récréation...……

Etat civil ……... P.11

Agenda …….. P.12
Numéros importants …….
Permanences de la Mairie…..

Directeur de la publication: VF.BRIAR

Rédacteurs: VF.BRIAR, E.TORCHON

Editeur: Commune de Houx

Nombre d'exemplaires: 100

Impression et mise en page par Premières Impressions

Chères houssoises et chers houssois,

En cette fin d'année 2023, riche en évènements, nous avons dû remettre l'ouvrage sur le métier. En effet, des dossiers ont nécessité une révision afin de tenir compte de nouvelles évolutions.

Ainsi, j'ai demandé à la préfecture, que soient revues des remarques bloquantes de certaines Personnes Publiques Associées (PPA), qui malgré des avis favorables nous empêchent de clôturer le PLU.

Par ailleurs, le projet de construction d'une aire de jeux pour les enfants et d'un terrain de pétanque se poursuit avec malheureusement du retard, lié à la difficulté d'obtenir des devis convenables. En effet, la commission travaux qui se réunit régulièrement n'a pas pu avancer sur ces différents projets.

La préemption sur la ferme situé au 01 rue du château d'eau (« ferme Marchand ») a été entérinée par un jugement du tribunal administratif de Chartres. De ce fait s'ouvre devant nous un vaste chantier de rénovation et de réhabilitation de ce bâti. L'intérêt de cette acquisition est bien, pour la commune, de maitriser le foncier aux abords du centre bourg.

Le bâtiment acquis au 2 rue de l'aqueduc, qui je le rappelle, procure à la commune des revenus locatifs doit lui aussi faire l'objet de travaux. Le rapport énergétique est plutôt favorable et les premiers travaux obligatoires sur les normes énergétiques sont à horizon 2028, ce qui nous permet de planifier les travaux.

Ainsi, avec ces deux acquisitions, la commune améliore ses immobilisations ce qui en termes de bilan comptable lui permet de conforter son assise financière gage pour les banques et l'Etat de sa bonne santé financière.

Concernant la sécurisation du village, nous pouvons nous livrer à un premier bilan sur :

La mise en sens interdit de la rue du château d'eau permet d'ores et déjà de constater que les courses de vitesse qui se déroulaient dans la descente avec la rue de la mairie ont cessé, assurant plus de tranquillité et de sécurité aux riverains. Cependant, les vélos sont autorisés à emprunter cette rue dans les deux sens.

De même, l'inversion du stop à l'intersection de la rue de l'aqueduc avec la rue du chemin blanc a permis de casser la vitesse à ce carrefour, ce qui a également permis d'augmenter la sécurité. Cependant, des contrevenants sont encore nombreux, y compris dans le sens interdit de la rue de la mairie…. Je rappelle que le non-respect du code de la route expose ceux qui sont concernés à des sanctions de plus en plus lourdes. Aucune clémence ne sera accordée par les forces de l'ordre qui accentuent leur présence sur le territoire communal.

Une réflexion porte également sur le croisement avec la rue de la Villeneuve, afin de couper la vitesse des véhicules entrant dans le village.

Nous envisageons également de modifier le dos d'âne situé rue de l'aqueduc afin de réduire les nuisances y afférentes (bruit, endommagement des véhicules …)

La gestion au quotidien reste toujours très compliquée. En effet, le contexte n'a guère changé. Outre les tensions internationales tous azimuts, le contexte économique se cristallise autour de la hausse de l'énergie et de la hausse des prix. Qui plus est, le covid est toujours présent. Le budget 2023 sera sans doute tout juste à l'équilibre.

Les fêtes de fins d'années approchent et le traditionnel repas des anciens est prévu le 09 décembre. (ou distribution de coffrets cadeaux pour ceux qui en font le choix). Nous avons aussi décidé de remettre la plupart les illuminations de Noël. Malheureusement seule la moitié des 50 décorations sont bonnes. Certaines rues ne pourront donc pas bénéficier d'illumination. Nous inverserons l'année prochaine.

Lors de mon dernier éditorial, je disais que notre marché bimensuel a besoin d'un second souffle. Cette situation est toujours d'actualité. En effet, je rappelle que la situation économique ne s'est pas améliorée et le défi environnemental doit plus que jamais être relevé. Il appartient à chacun d'entre nous d'apporter sa pierre à l'édifice. Notre marché communal le fait en favorisant les producteurs locaux en circuit court. À chacun d'entre nous de l'aider à se maintenir.

Ce quatrième trimestre a été marqué également par une pollution de l'eau. Une équipe municipale restreinte a géré au mieux cette situation de crise. Des bouteilles d'eau ont été livrées moins de deux heures après avoir eu l'information de l'ARS et j'ai assuré une permanence en mairie jusqu'à 22h30. Merci à Elodie, Bernard, Cyril, Patrick et Evelyne, ainsi qu'à Thérèse, Jordan et Mathieu pour leur disponibilité et leur implication. (voir article mise au point page 3)

Prenez bien soin de vous.

Bien à vous

Victor Franck BRIAR
Maire

VIE DE LA COMMUNE

Budget 2023

Budget fonctionnement : 474 327 euros
Budget Investissement : 532 984 euros (dont Prêt acquisition du 2 rue de l'Aqueduc de 313 000 euros frais compris).
La commune a également acquis la ferme située 01 rue du Château d'eau, pour un montant de 40 000 euros + (5000 euros de frais)
La commune a cédé deux terrains pour un montant total de 115 000 euros, ce qui a permis de financer en partie les acquisitions.
Les gros projets sont toujours en cours, création de l'aire de jeux, du terrain de pétanques…
Le budget global 2023 devrait être à l'équilibre, mais nous ne parviendrons pas à améliorer notre marge nette d'autofinancement. En effet, avec l'inflation des prix des matières premières, nous sommes particulièrement affectés sur le poste de l'énergie avec une augmentation de 50% de la facture électrique par rapport à l'année N-1, hors éclairage publique qui est pris en charge par Chartres Métropole dans le cadre de la CLET.

La crise de l'eau : Mise au point par le Maire, Victor Franck BRIAR

Le mercredi 20 septembre 2023 à 20H04, j'ai été appelé par le secrétaire du président de Chartres Métropole… l'heure était grave !!
En effet, on m'apprend que l'eau du robinet est polluée par une bactérie, et qu'il faut avertir toute la population de ne plus la boire.
Dès 20h30, soit moins de trente minutes après avoir été averti, j'ai prévenu tous les conseillers municipaux et tous les membres du CCAS, et une diffusion dans panneau Pocket et dans Facebook a été faite immédiatement.
Des adjoints ont également prévenu leur entourage.
J'ai exigé une livraison d'eau le soir même. Nous avons été livrés à 21h30.
J'ai tenu une permanence jusqu'à 22h30, afin de répondre aux éventuelles questions de la population.
Dès le lendemain 8h00 : une distribution aux personnes fragiles de la commune a été organisée, ainsi qu'un guichet ouvert en mairie de 8h00 à 19h00 le jeudi, et de 8h30 à 16h00 le vendredi et samedi.
Chronologie d'un loupé des services de l'eau :

- Quand ont-ils fait les premières analyses : le vendredi 15 septembre
- Quand ont-ils eu les résultats : Le lundi 18 septembre
- Qui ont-ils prévenu dès le lundi 18 septembre : Yermenonville, Gas et Moineaux.
- Pourquoi n'ont-ils pas prévenu la commune de HOUX : parce ce que les analyses n'avaient pas révélé d'anomalies, d'après l'Agence Régionale de la Santé (ARS).
- La mairie de Houx a été prévenue le mercredi 20 septembre à 20h04.
- Un deuxième prélèvement a été effectué le mercredi 20. Les analyses reçues le 23 septembre ont permis la levée de l'interdiction.
- Fin de l'alerte : le samedi 23 septembre à 14h30, un arrêté préfectoral signait la fin de l'alerte. L'eau était redevenue potable, selon les derniers prélèvements qui ont été effectués dans la journée du mercredi 20.

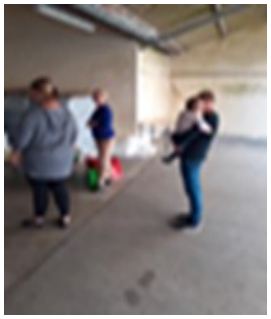

La municipalité a été très réactive et je remercie le personnel communal, les adjoints et les conseillers qui ont assuré les permanences et la distribution de l'eau et particulièrement Elodie Torchon qui a brillamment orchestré le relai de l'information.
Donc, malgré nos doutes car Houx est alimentée par le même puits du Buttera que Yermenonville, le fait que la commune de Houx ne soit pas concernée dans un premier temps nous a paru bizarre. Mais plusieurs interlocuteurs que nous avons interpelés, nous ont confirmé que nous n'étions pas concernés.
Evidemment, nous avons proféré de vives protestations pour cette faute des services de l'eau et une enquête a été diligentée afin de comprendre les raisons de cette défaillance.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de cette enquête.

VIE DE LA COMMUNE

Visite de Yann Gérard

Le 23 avril, nous avons reçu en mairie M. Yann Gérard Secrétaire générale de la préfecture d'Eure et Loir.
Ce fut l'occasion de lui faire visiter la commune et de l'informer de nos problèmes locaux, comme les nuisances liées au passage des poids-lourds, de nos projets comme la création d'une aire de jeux pour les enfants, de la création d'un terrain de pétanque ou encore de la réhabilitation du local commercial récemment acquis par la commune, de nos travaux comme la rénovation du préau communal.

Bien évidemment nous avons également parlé de notre marché communal.
Monsieur Gerard nous a assuré du soutien de la préfecture et en particulier nous a expliqué les rouages d'un bon dossier de demande de subventions. Il a été très à l'écoute et très accessible, avec une excellente compréhension des nos problématiques.

Arrivée d'un nouvel agent

Gilles notre employé communal a pris sa retraite. C'est l'occasion pour moi de saluer le travail qu'il a effectué pendant les deux ans et demi qu'il a passé au service de la commune. En effet, il avait été embauché sous contrat CUI, c'est-à-dire un contrat de réinsertion aidé par l'état. Sa rémunération était prise en charge par Pôle Emploi à hauteur de 30%, et ceci pendant deux ans. Les six derniers mois, il a été embauché en CDD payé intégralement par la commune. Son embauche s'est déroulée dans les règles de l'art et évidemment dans le respect des lois (toutes les informations réglementaires respectées, entretien d'embauche de tous les candidats retenus…) avec le coaching de Pôle Emploi.
Cette dernière étape professionnelle lui a permis de compléter ses trimestres afin de bénéficier d'une retraite à taux plein bien méritée. Cette démarche volontariste de la commune est aussi un exemple de la politique de soutien aux habitants de la commune.
Mathieu notre nouvel arrivant, qui remplace Gilles, a quant- à lui été embauché sous « contrat » de fonctionnaire. Après un stage d'un an, il pourra être titularisé.

D'ores et déjà Mathieu a démontré qu'il était plein de ressources et il s'est fortement impliqué dans le bon fonctionnement et l'entretien de la commune. Nous lui souhaitons de poursuivre son excellente intégration.

Protection de la sente

Parmi les travaux de sécurisation de la commune, nous avons fermé l'accès à la sente qui descend de la salle socioculturelle vers le lotissement.

Son accès extrêmement pentu, la rendait, en effet, trop dangereuse lors de la location de la salle ou lors de promenades familiales.

Le risque qu'une personne tombe dans les escaliers devenait de plus en plus prégnant, notamment s'il s'agit d'un petit enfant.

VIE DE LA COMMUNE

Travaux

Le Cèdre

Le cèdre situé rue des Carreaux a perdu plusieurs grosses branches. Fort heureusement, nous n'avons aucun dégât à déclarer. Cependant, il nous a fallu prendre une décision, soit de l'élaguer, soit de l'abattre.
L'option retenue pourrait être, avec beaucoup de tristesse, de nous résigner à le faire abattre. En effet, il est devenu trop dangereux pour les écoliers qui passent devant tous les jours et pour les habitations avoisinantes.
L'abatage, si c'est confirmé, de ce symbole de la commune, planté il y a plus de 20 ans donnera lieu à une réflexion sur l'utilisation de cette emplacement… et pourquoi pas replanter un autre arbre ??

Nettoyage de la Vallée

Une semaine durant, Jordan et Mathieu les employés communaux en charge de l'entretien des espaces verts ont nettoyé la vallée, avec le concours de Yermenonville qui nous a prêté son personnel et son tracteur beaucoup mieux adapté que le nôtre pour ce type de travaux.
Ce travail qui n'avait pas été fait depuis plus de six ans a nécessité un gros investissement de la part des agents communaux, car la peupleraie était devenue dangereuse et la pénibilité de la tâche était élevée.
Il s'agit désormais d'assurer un entretien annuel afin de respecter cette espace et favoriser la croissance des peupliers qui s'y trouvent et qui sont aussi une ressources pour notre commune.
D'ailleurs,nous avons programmé une replantation d'arbres qui devrait permettre de valoriser ce patrimoine forestier de la commune.

Au chevet de la garderie communale

La garderie périscolaire a été victime des pluies torrentielles qui se sont abattues sur notre commune. Elle a été totalement inondée. Il était temps de réagir. Nous avons donc décidé de monter un sur-toit en régie. Mathieu et Jordan ont effectué les travaux en toute urgence, car l'avenir nous prédit que ce type d'épisode météorologique est amené à se répéter régulièrement par suite du dérèglement climatique.

VIE DE LA COMMUNE

Manifestations

Cérémonie commémorative du 8 Mai

« Nous célébrons aujourd'hui le 78ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. La France était présente aux cotés des Alliés à l'acte qui consacrait la fin des combats sur le front ouest de la Seconde Guerre mondiale, la Paix s'établissant définitivement le 2 septembre 1945 avec la capitulation du Japon.

Aujourd'hui, et depuis fin février 2022, la guerre enflamme les portes de l'Europe, comme si la cruelle comédie du monde était infinie. Malheureusement ce conflit a été déclenché par l'un des alliés de 1945, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, en violation du droit international.
Alors que nous pensions ces images définitivement proscrites, c'est à nouveau le triste cortège des morts, des réfugiés avec la détresse humaine et les destructions, avec des risques considérables d'une amplification ou d'une extension dont les conséquences potentielles seraient terribles.

La Seconde Guerre mondiale a été la plus meurtrière de tous les temps.
Souvenons-nous de tous les sacrifices consentis pour retrouver la Liberté.
Rendons hommage aux Combattants, aux Résistants, aux Déportés et aux Prisonniers.

Fidèle au souvenir de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour un monde de Paix, l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la Solidarité et de la Paix en combattant tous les fanatismes qui menacent la Paix, la sécurité des peuples et les droits fondamentaux des Hommes. »

Extrait du message officiel de l'UFAC

Concert de l'harmonie des Dragons de Noailles

Le 14 octobre, l'Harmonie des Dragons de Noailles de Maintenon a offert aux habitants de Houx un somptueux concert à la salle socioculturelle. Une vingtaine de musiciens ont ravi les spectateurs, sous la houlette du Chef d'orchestre, Mr Sébastien NICOLLE.

Un partage ludique grâce à la présentation des divers instruments et la proposition de morceaux connus de tous, revisités avec goût. Parmi les instruments présents, citons le saxophone, le trombone, la trompette, le cor, le piano, les percussions et la batterie.

Nous les remercions chaleureusement

VIE DE LA COMMUNE

Manifestations

Gouté / Jeux des aînés

Le lundi 24 avril, le centre d'action social de la commune a reçu nos aînés à la salle socioculturelle pour leur premier après-midi jeux.

Au programme belote, rami ou encore scrabble, de nombreux jeux étaient à disposition des convives. Un copieux goûter leur a également été servi.

Un beau moment de convivialité très appréciés des invités. Une belle réussite pour cette première édition des après-midi rencontre. Tous attendent une prochaine date.

Un grand bravo aux membres du CCAS pour cette belle initiative !

Course cycliste

Le 1er Mai, la commune a accueillie le « Prix de Houx », une course cycliste organisée en étroite collaboration avec le C'Chartres cyclisme. Plusieurs catégories ont pu prendre le départ de cette compétition tout au long de la journée en démarrant, dans la matinée, par les plus jeunes entre 13 et 16 ans. Dès 14h30, ce fut au plus âgés de s'élancer sur le circuit.
Au programme de l'épreuve: un circuit de 8,4 km à parcourir 16 fois soit 134,4 kilomètres.

Nous remercions chaleureusement le C'Chartres Cyclisme, les signaleurs ainsi que tous les bénévoles présents, sans qui cette course n'aurait pas pu avoir lieu.

VIE DE LA COMMUNE

Manifestations

Fête nationale du 14 Juillet

Cette année encore, la fête nationale fût une belle réussite ! Pas loin de 160 convives étaient présents pour le repas républicain organisé par la commune.

Au menu : Planteur et ses mignardises préparés avec soin par l'équipe municipale, une succulente paëlla mitonnée par Adeline « Les délices du Portugal », que vous pouvez retrouver sur notre marché, Fromage, dessert et café.

De nombreuses animations ont eu lieu toute l'après-midi. Le château gonflable, le carrousel d'antan et le stand de maquillage ont ravi les plus petits et les plus grands. Des crêpes étaient offertes pour le goûter à la buvette, ouverte à tous dès 14h.

L'association action et récréation a organisée sa traditionnelle tombola. De magnifiques lots étaient en jeux dont une trottinette électrique.

Nos fidèles commerçants du marché ont participés à l'élaboration d'un panier gourmand. Bon nombres de personnes ont tentées d'en découvrir le poids, afin de remporter les nombreux produits et bon d'achats que contenait celui-ci.
Cette action a remporté un vif succès !

Bien sûr nous avons clôturé cette journée par des pas de dance dans une ambiance conviviale.

Nous remercions tous nos bénévoles sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

VIE DE LA COMMUNE

Vie de l'école

Hommage à Madame Valérie Dolbeau

Nous ne pouvons rédiger cette nouvelle gazette sans rendre un hommage chaleureux à Valérie DOLBEAU. Habitante de notre commune, mais également institutrice au sein de l'école de HOUX pendant plusieurs années, Valérie a su apporter son dynamisme, sa joie de vivre, son professionnalisme au service de nos enfants.

Sportive dans l'âme, très active au sein de l'USEP, elle a vivement contribué au développement du sport dans notre école. Nombre d'entre nous se souviendrons des « P'tits Tour à vélo », rencontre inter-école très appréciées des enfants, et des parents…

Compétitrice, elle remporta de nombreux titres et se lança de nombreux défis. Elle participa, notamment, au grand marathon de New-York.

Elle consacra également de nombreuses années au service d'associations sportives, notamment l'ESMP Athlétisme de Maintenon où elle y enseignait avec toujours plus de bienveillance.
Voisins, amis, collègues, parents, élèves, nous garderons tous un souvenir impérissable de Valérie et une profonde gratitude d'avoir croisés son chemin.

Nos pensées vont à son compagnon, ses filles et ses petits-enfants.

Remise des prix

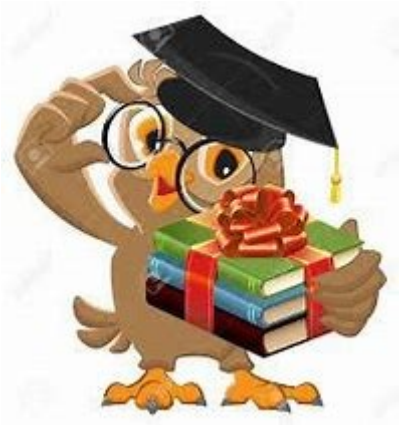

La traditionnelle remise des prix offerts aux élèves de l'école élémentaire a eu lieu le 4 juillet. Malheureusement le temps n'était pas avec nous puisqu'un orage pointait le bout de son nez. La fête ne fût pas gâchée pour autant, l'équipe technique a travaillé d'arrache pieds afin de pouvoir accueillir les familles à la salle socioculturelle de Houx. Le spectacle a pu avoir lieu et chaque classe a pu nous présenter leur travail artistique de l'année. Au programme danse et chants ont ravi les parents dans une ambiance festive.

Les élus de Yermenonville et de Houx ont remis ensuite de magnifiques ouvrages aux élèves. Une mention spéciale pour nos CM2 qui partent vers de nouveaux horizons avec leur prochaine entrée au collège. Bonne continuation à eux !

Les institutrices, quant à elles, se sont vues remettre de magnifiques bouquets conçus avec soins par « La ferme d'Harleville ». Nous les remercions chaleureusement pour leur travail quotidien auprès des élèves et leur implication dans les actions menées dans nos écoles.

Enfin nous avons pu nous retrouver autour d'un buffet apéritif. Moment de partage et de convivialité très apprécié de tous, où les familles, les élus et les professeurs des écoles ont pu échanger simplement.

VIE DE LA COMMUNE

Vie associative

SKE Objectif 200

C'est à 07h30, depuis la place de la mairie de Houx, que les 47 participants ont pris le départ dimanche 30 avril 2023, de la deuxième édition de la randonnée Gravel, organisée par la Choko Bike Family, la « SKE ».

Au menu : 3 parcours, aux distances différentes, en direction de la Vallée de Chevreuse :
- 10 partants sur le 200 kms
- 20 partants sur le 150 kms
- 17 partants sur le 100 kms

Une belle journée sous le soleil, avec pleins de sourires, de positivité, d'échanges, de partages, de chemins, de forêts, de boue, de bières, de galettes, de crêpes, de ravitos, de copains, etc.

Un grand merci à la Mairie de Houx, pour les infrastructures du départ et d'arrivée et leur temps accordé. À l'année prochaine Cyril, Mireille et Alain !
Merci au boulanger de St Lucien pour sa bonne humeur communicative.

On se donne déjà rendez-vous l'année prochaine !
Le format 2024 sera axé autour de la commune de Houx. Les départs et arrivées se feront depuis la place de la mairie. Il y aura des boucles pour les familles, les intermédiaires et les confirmés. Et si vous ne faites pas de vélo, il y a la buvette pour encourager et féliciter les participants !

La Choko Bike Family est une association familiale, domiciliée à Houx, composée d'Isabelle, Laura, François, Florian, Baptiste et Lucas CHOJNOWSKI à but non lucratif, cycliste et émotionnellement positive !

Suivez nos aventures sur Facebook et Instagram : Choko Bike Family

---

Actions et Récréation

C'est avec le cœur lourd que l'Association Actions & Récréation ferme ses portes définitivement.
Depuis plus de 9 ans, elle a proposé des activités et événements au sein des villages de Houx et Yermenonville.
Une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu le lundi 13 novembre à 20h00, dans la salle du conseil de Houx.
Les membres de l'association tiennent à remercier les personnes qui les ont suivies depuis leurs débuts ; celles qui les ont rejoint au fil du temps ; les bénévoles qui ont toujours répondu présents aux différentes manifestations… et bien évidement un grand merci aux familles et aux enfants !
Et remercie également les mairies de Houx et Yermenonville pour leur soutien.

L'équipe d'Actions et récréation

VIE DE LA COMMUNE

Etat civil

Naissances :

FELIDE Lily-Rose, née le 23 Avril 2023
DUVIVIER Capucine Prune, née le 2 Mai 2023
KISHON Maanvika, née le 23 Juin 2023
MORTELETTE GUEGAIN Noémie Alix, née le 17 Août 2023
LE STANG Sorën Guillaume Rémi, né le 29 Septembre 2023

Toutes nos félicitations aux heureux parents !!!

Décès :

ROGER André Paul, décédé le 13/05/2023
DUSSON Christiane Geneviève, épouse PINSAULT, décédée le 28/09/2023

Toutes nos condoléances aux familles et à leurs proches...

Mariages :

BRIAR Vincent Anthomy Sylvère et HAMM Constance Yoko Joséphine le 6 Mai 2023
PATRICE Aurore Solange Etiennette Chantal Amour et MORONVALLE Simon Jacques Michel Serge le 1er Juillet 2023
SALLE Hervé Laurent et CHINTARAM Sylvie le 26 Août 2023

PACS :

GUICHARD Lucille Laurie Géraldine et BIGOT Clément Isidore René le 16 Décembre 2022
ROUSSELET Sandrine Raymonde et FELIDE Christophe le 21 Décembre 2022
ROCQUET Laurent Gérard Nicolaset MALEY Sandrine Marie-Thérèse le 24 Juin 2023
BIJON Philippe Gérard et THEBAULT Brigitte le 19 Juillet 2023
REGNARD Marion Elise et JEAN-CHARLES Fabien le 4 Septembre 2023
HARDOUIN Fiora Flavie Danielle et BIGNAULT Nathan André François le 18 Octobre 2023

La gazette de Houx

Bulletin municipal officiel

AGENDA

Date	Manifestations	Lieu	Heure
11-nov	Cérémonie du 11 Novembre	Départ devant l'église, puis Cimetière	10h45
12-nov	Bourse aux jouets	Salle socio-culturelle	10h00-18h00
17-nov	Marché communal	Place de l'église, cour de la Mairie	16h30-20h00
18-nov	Sainte Barde des Pompiers	Salle socio-culturelle	18h00
1er déc	Marché communal	Place de l'église, cour de la Mairie	16h30-20h00
02-déc	Formation 1er secours ouvert à tous sur inscription	Mairie de Yermenonville	10h00-12h00 ou 14h00-16h00
03-déc	Loto du CPCF	Salle socio-culturelle	14h00
09-déc	Repas des aînés	Salle socio-culturelle	12h00
15-déc	Marché de Noël	Place de l'église, cour de la Mairie	16h30-20h00
16-déc	Ballade du Père-Noël	Départ Mairie de Houx et arrivée Mairie de Yermenonville	Fin d'après-midi
20-janv	Vœux du Maire	Salle socio-culturelle	15h00
26-janv	Conseil municipal	Mairie	20h30
1er mars	1er marché	Place de l'église, cour de la Mairie	16h30-20h30
15-mars	2nd marché	Place de l'église, cour de la Mairie	16h30-20h30

Communauté d'Agglomération Chartes Métropole

32 Boulevard Adelphe Chasles, 28000 Chartres
☎: 02 37 23 40 00

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h30

CM'Eau : 02 34 43 90 22 (eau potable et assainissement) : toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :
02 37 36 26 98 : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert 0 800 22 20 36

Coordonnées de notre Mairie

10 rue de la Mairie
28130 Houx

Horaires d'ouverture

(sur RDV)
Lundi / Mardi / Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h
(sans RDV)
Mercredi 14h - 19h

Contact

☎: 02 37 32 31 54
mairie@houx.fr

Suivez l'actualité de la commune sur:

Page Facebook : Mairie de Houx
Site web : www.ville-houx.com
Application (gratuite) : Panneau Pocket